



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 30/07/2021

IRRIGATION : Mesures d'alerte d'été sur le bassin de la Dive du Nord et d'alerte renforcée d'été sur le bassin du Clain

Pour le bassin de la Dive du Nord

Les prélèvements d'eau à usage agricole rattachés aux indicateurs de Pouançay-NP et Pouançay-RV sur les secteurs de la Briande, de la Petite Maine et du Prepson sont limités au volume hebdomadaire réduit de 30 %.

Pour le bassin du Clain, sous-bassin de l'Auxances :

Les prélèvements d'eau en rivières destinés à l'usage agricole rattachés à l'indicateur de Quinçay sont limités au volume hebdomadaire réduit de 30 %.

Pour les autres usagers prélevant directement sur le milieu (hors réseau d'eau potable) dans le sous-bassin de l'Auxances, il est demandé d'utiliser l'eau de manière économe et raisonnée.

Pour le bassin du Clain, sous-bassin de la Vonne :

Les prélèvements d'eau en rivières destinés à l'usage agricole et rattachés à l'indicateur de Cloué sont limités au volume hebdomadaire réduit de 50 %.

Pour les autres usagers prélevant directement sur le milieu (hors réseau d'eau potable) :

- sont interdits le lavage des véhicules, hors installations professionnelles, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique et pour les organismes liés à la sécurité et à la salubrité publique, le lavage des voies et trottoirs sauf impératif sanitaire ou de sécurité et le nettoyage des façades, toitures et terrasses ne faisant pas l'objet de travaux,
- sont interdits de 9 heures à 19 heures l'arrosage des espaces verts, des jardins d'agrément et pelouses (publics et privées), des terrains de sport, des terrains de golf (sauf green de départs)

Ces mesures sont applicables à compter du **lundi 02 août 2021 dès 8h**.

Conformément à l'arrêté-cadre, Madame la Préfète a signé le 29 juillet 2021 deux arrêtés préfectoraux en ce sens.

Pour en savoir plus : <http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau>

Contact presse

Cabinet de la préfète

Bureau de la communication

interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr:



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers